

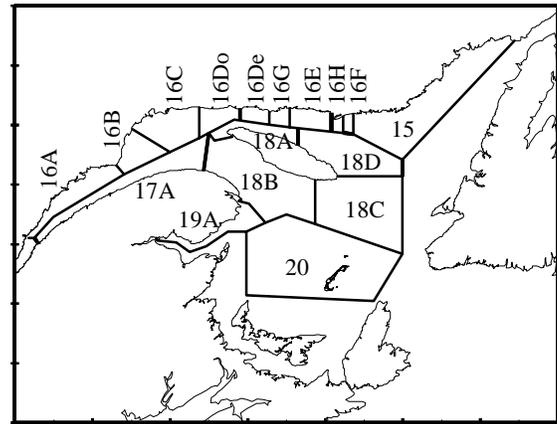


## Pétoncles des eaux côtières du Québec

### Renseignements de base

Il y a deux espèces de pétoncle dans le golfe du Saint-Laurent, soit le pétoncle géant et le pétoncle d'Islande. La taille commerciale est atteinte vers l'âge de 5 ans chez le pétoncle géant et vers l'âge de 8 ans chez le pétoncle d'Islande. Les sexes sont séparés et la fécondation des oeufs se fait à l'extérieur des organismes. La période de ponte est courte et n'est pas synchronisée dans le Golfe. Le développement des larves dure près de cinq semaines. Les pétoncles sont sédentaires et vivent en agrégations appelées «gisements».

Au Québec, la pêche commerciale a débuté au milieu des années 1960. C'est une pêche côtière qui porte indistinctement sur les deux espèces. Les débarquements se font surtout sous forme de muscles. La région Laurentienne est divisée en 17 zones et compte 82 permis de pêche. Toutes les zones sont gérées par le contrôle de l'effort de pêche. La Moyenne Côte-Nord et l'île d'Anticosti sont également régies par des contingents individuels. Depuis 1980, la Côte-Nord est la région la plus productive du Québec.



### Résumé

#### Îles-de-la-Madeleine

- La biomasse exploitable est au plus bas niveau depuis 1984 sur les fonds de pêche traditionnels.
- Une seule cohorte de prérecrues (celle de 1995) est présente dans la population en 1997. Toutefois, elle ne recrutera pas à la pêche avant l'an 2000 ou 2001.
- Les taux d'exploitation sont d'environ 85 % sur certains sites de pêche.
- Il y a de sérieuses craintes quant à la conservation du stock des Îles-de-la-Madeleine. Nous recommandons donc qu'il n'y ait aucune pêche au pétoncle sur les fonds de pêche du Sud-Ouest, de l'Étang-du-Nord, de la Chaîne-de-la-Passe et du Dix-Milles, tant que la biomasse reproductrice ne sera pas reconstruite.

#### Gaspésie

- L'augmentation de l'effort de pêche observée depuis quelques années risque d'être néfaste pour la population de pétoncles de la zone 19A. Nous recommandons donc dans ce cas de ramener les débarquements au niveau observé entre 1990 et 1994.

- La situation dans les zones 18B et 17A n'est pas préoccupante pour l'instant, compte tenu du niveau d'effort de pêche.

### ***Côte-Nord***

- Les zones 16A et 16B sont peu exploitées depuis plusieurs années. Cependant, on observe une forte augmentation de l'effort de pêche dans la zone 16C. Dans ce dernier cas, il serait préférable de mettre rapidement en place des balises à l'exploitation afin d'éviter une surexploitation locale.
- La situation dans les zones 16 Do, 16De, 16G et 18A est relativement stable en 1997, malgré une légère tendance à la baisse des indices d'abondance. Nous pensons qu'il n'y a pas d'inquiétude à maintenir le niveau d'effort dans ces zones en 1998. Toutefois, il faudra rester très vigilant.
- Pour l'instant, il n'est pas recommandé d'augmenter l'effort de pêche dans la zone 15 sur la Basse Côte-Nord.

### ***Contexte biologique***

Il y a deux espèces de pétoncles indigènes au Québec, soit le pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) et le pétoncle d'Islande (*Chlamys islandica*). Dans le golfe du Saint-Laurent, ces deux espèces se retrouvent principalement sur des fonds de gravier, de coquillage ou de roche, à des profondeurs variant entre 20 et 60 mètres. Le pétoncle d'Islande est présent sur la Côte-Nord, l'île d'Anticosti et la rive nord de la Gaspésie. Par contre, il est pratiquement absent dans le sud du Golfe. À l'inverse, le pétoncle géant se trouve surtout dans le sud du Golfe, incluant les Îles-de-la-Madeleine et la baie des Chaleurs, et occasionnellement sur la Basse Côte-Nord.

La croissance du pétoncle géant est plus rapide que celle du pétoncle d'Islande. Cette croissance varie d'une région à l'autre et est influencée par la qualité de l'habitat et les

conditions environnementales. Dans le Golfe, la taille commerciale est atteinte vers l'âge de 5 ans chez le pétoncle géant et vers l'âge de 8 ans chez le pétoncle d'Islande.

Chez le pétoncle, les sexes sont séparés et la fécondation des oeufs se fait à l'extérieur des organismes, dans le milieu environnant. La période de ponte est de courte durée et n'est pas synchronisée à l'échelle du Golfe. De Havre Saint-Pierre à Baie Johan-Beetz, le frai du pétoncle d'Islande a lieu durant le mois de juillet. Sur le reste de la Moyenne et Basse Côte-Nord et l'île d'Anticosti, la reproduction se déroule entre la mi-juillet et la fin août, selon le secteur. Chez le pétoncle géant, la ponte a lieu en août dans la baie des Chaleurs et à la fin août aux Îles-de-la-Madeleine.

Le développement des larves dure environ cinq semaines, à partir de la fécondation jusqu'au moment de leur fixation sur le fond. Les jeunes pétoncles se fixent sur le fond, plus ou moins à l'emplacement où se trouvent les adultes. Cependant, certaines conditions sont requises pour assurer le succès de la fixation des juvéniles, par exemple la présence d'organismes filamenteux. Le dragage, durant le mois qui précède la fixation et les quelques mois qui suivent, peut affecter le succès de la fixation des juvéniles lors de leur déposition sur le fond. L'arrêt de la pêche durant cette période limiterait l'impact négatif de cet engin sur le substrat.

Les pétoncles sont sédentaires et vivent en agrégations appelées «gisements». Cette particularité est importante à considérer lors de l'élaboration des stratégies de conservation et des scénarios de récolte. Comme les mesures de conservation de la ressource visent à assurer la pérennité de chaque gisement, il faut alors s'assurer que chacun de ces gisements conserve sa capacité de renouvellement.

Il est raisonnable de penser qu'une approche visant à augmenter le potentiel reproducteur, en laissant plus d'adultes sur le fond ou en créant des zones refuges, aurait un impact positif sur la conservation de la ressource. Comme la production d'oeufs d'un pétoncle est proportionnelle à son volume, il y aurait un gain net de productivité en laissant la population vieillir. De plus, cette tactique aurait pour effet secondaire d'augmenter le rendement par recrue et, par le fait même, la rentabilité commerciale.

La mortalité massive est un phénomène qui a été observé à plusieurs reprises dans le golfe du Saint-Laurent. C'est une variable qui peut avoir un impact majeur sur l'exploitation, surtout pour les gisements qui se situent près des limites de distribution des espèces.

### La pêche

Au Québec, l'exploitation commerciale porte indistinctement sur le pétoncle d'Islande et le pétoncle géant. Les débarquements se font généralement sous forme de muscle (noix, chair) ou occasionnellement sous forme de noix et de corail (muscle et gonade) ou en coquille (entier). L'impossibilité de distinguer visuellement les muscles des deux espèces complique l'analyse des statistiques de pêche. Toutefois, les deux espèces ne sont pas réparties uniformément dans le golfe du Saint-Laurent et les prises d'un secteur sont souvent constituées d'une seule espèce.

En 1997, la région du Québec comptait 17 zones de pêche réparties entre trois secteurs, soit les Îles-de-la-Madeleine (zone 20), la Gaspésie (zones 19A, 18B, 17A) et la Côte-Nord (zones 16A, 16B, 16C, 16De, 16Do, 16E, 16F, 16G, 16H, 15, 18A, 18C, 18D) (Figure 1). Les zones 18C et 18D sont à ce jour encore inexploitées. Cette dernière année, un total de 82 permis réguliers ont été émis. Le plan de gestion a varié, selon la

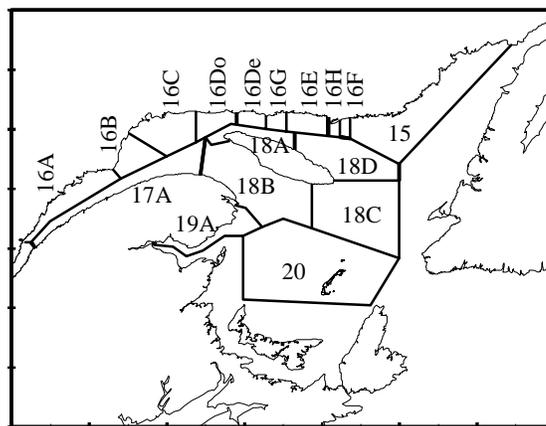


Figure 1. Unités de gestion du pétoncle au Québec.

zone, sur la base des modalités suivantes: longueur du bateau, dimension de la drague, saison et heure de pêche et quota individuel.

Dans le golfe du Saint-Laurent, la pêche au pétoncle est une pêche côtière. La drague de type Digby est utilisée depuis le début de l'exploitation. Au cours des années, il y a eu une augmentation importante de l'effort de pêche. Cette hausse est due principalement à l'augmentation de la capacité et de l'efficacité de la flotte de pêche.

Les débarquements des Îles-de-la-Madeleine ont beaucoup fluctué depuis le début de la pêche commerciale (Figure 2). Les stocks de pétoncles des Îles-de-la-Madeleine se sont effondrés en 1971. À partir de 1984, les débarquements de la Côte-Nord ont augmenté rapidement jusqu'en 1990. La

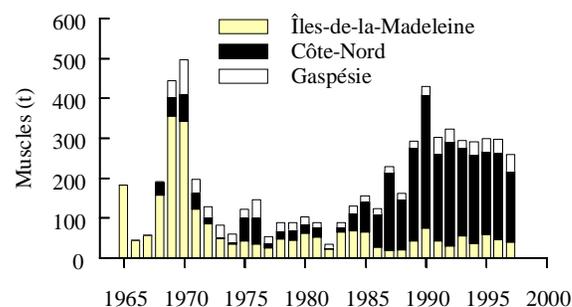


Figure 2. Débarquements de pétoncles au Québec.

stabilisation du niveau des prises à partir de 1991 fait suite la mise en place de quotas individuels sur la Moyenne Côte-Nord.

En 1997, les débarquements totalisent 260 t de muscles. Ils proviennent, par ordre d'importance, de la Côte-Nord (69 %), de la Gaspésie (16 %) et des Îles-de-la-Madeleine (15 %).

L'évaluation de l'état des populations de pétoncles est basée essentiellement sur l'analyse des indices commerciaux. D'autre part, l'évaluation de la population de pétoncles des Îles-de-la-Madeleine et celle de la zone 16De sont basées en plus sur des indices mesurés lors de relevés de recherche.

Dans le cas particulier où il n'y a pas d'indice de recherche disponible, l'évaluation de l'état des populations est alors entièrement dépendante de la qualité des données fournies par l'industrie de la pêche. Selon des sources bien informées, l'importance des prises non déclarées pour certaines années est telle que cela peut remettre en question la fiabilité des analyses faites avec les statistiques de pêche.

Les renseignements spécifiques au pétoncle des Îles-de-la-Madeleine, de la Gaspésie et de la Côte-Nord sont présentés dans les sections suivantes. Puisqu'il n'est pas possible de formuler des avis pour chacun des petits gisements des côtes du Québec, cette revue est structurée sur la base des unités de gestion. Ces informations ont été révisées par un groupe de scientifiques lors de la revue régionale sur l'état des stocks d'invertébrés de la région Laurentienne.

### **Îles-de-la-Madeleine (Zone 20)**

Les Îles-de-la-Madeleine comptent plusieurs concentrations de pétoncles, soit les fonds de pêche de l'Étang-du-Nord, du Dix-Milles, la Chaîne-de-la-Passe, du Sud-Ouest, de l'île Brion et le Banc de l'Est (Figure 3). En 1997, les 23 permis émis ont été actifs.

La pêche a été ouverte entre le 15 avril et le 30 septembre, à l'exception de la partie est de la Chaîne-de-la-Passe qui n'a été ouverte que du 15 juillet au 30 septembre et de la partie ouest qui elle, a été fermée toute l'année. Un quatrième fond, celui du Sud-Ouest, est fermé à la pêche depuis 1990. En 1997, les pêcheurs ont exploité le Banc de l'Est qu'ils n'avaient pas visité depuis plusieurs années.

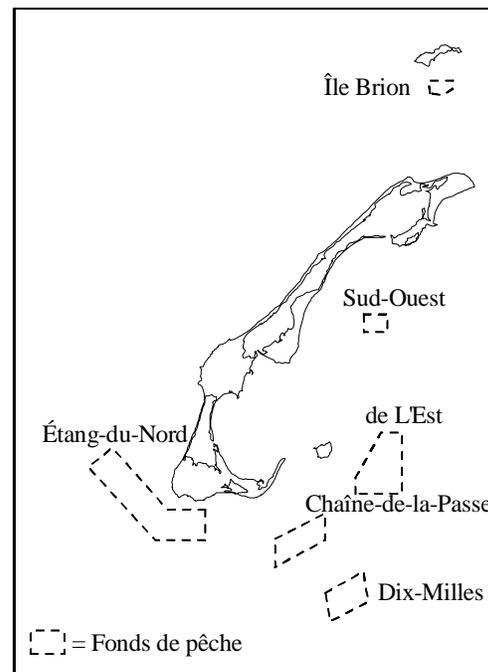


Figure 3. Principaux fonds de pêche au pétoncle aux Îles-de-la-Madeleine.

Les captures provenant des Îles-de-la-Madeleine sont généralement composées à plus de 95 % de pétoncle géant, le reste étant du pétoncle d'Islande. Depuis 1990, les débarquements ont varié entre 29,9 t et 73,9 t. Entre 1995, 1996 et 1997, les débarquements ont chuté respectivement de 58,9 t à 47,0 t, puis à 38,9 t de muscles (Tableau 1).

Tableau 1. Débarquements de pétoncles (t de muscles) et prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague) aux Îles-de-la-Madeleine.

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997 <sup>1</sup>
Prises	42,2	29,9	55,6	36,7	58,9	47,0	38,9
PUE	1,07	0,91	1,21	0,80	1,27	0,85	0,87

<sup>1</sup> valeur préliminaire

L'augmentation des prises par unité d'effort (PUE) en 1993 était due au recrutement à la pêche de la cohorte de 1988, qui était relativement abondante. Cette cohorte, qui venait d'atteindre la taille de capture, a été exploitée en quelques semaines. En 1994, les prises par unité d'effort de pêche ont atteint le plus bas niveau depuis les dix dernières années. Toutefois, le gisement de la Chaîne-de-la-Passe, où se trouvaient les plus fortes densités de pétoncles, était fermé à la pêche. En 1995, l'augmentation des prises par unité d'effort et des débarquements était reliée à l'exploitation de la cohorte de 1989 sur la partie ouest de la Chaîne-de-la-Passe. En 1996, la Chaîne-de-la-Passe était fermée et les prises par unité d'effort ont chuté. En 1997, malgré l'ouverture de la partie est (reste de la cohorte 1989) de la Chaîne-de-la-Passe et l'exploitation d'un ancien fond de pêche (le banc de l'Est), les prises par unité d'effort sont demeurées les mêmes qu'en 1996, soit 0,87 kg/hm.

Les indices de recherche illustrent bien les fluctuations des prérecrues (pétoncles plus petits que 70 mm) et de la population exploitée par la pêche (recrues, pétoncles plus grands ou égaux à 70 mm) (Figures 4 et 5). Les prérecrues ont atteint un sommet en 1992 qui a été suivi d'une baisse progressive jusqu'en 1996. En 1997, l'indice des prérecrues a augmenté grâce à la cohorte 1995. Toutefois, l'importance de cette cohorte est beaucoup moins élevée que celle des cohortes 1984, 1988 et 1989. La tendance de l'indice d'abondance des

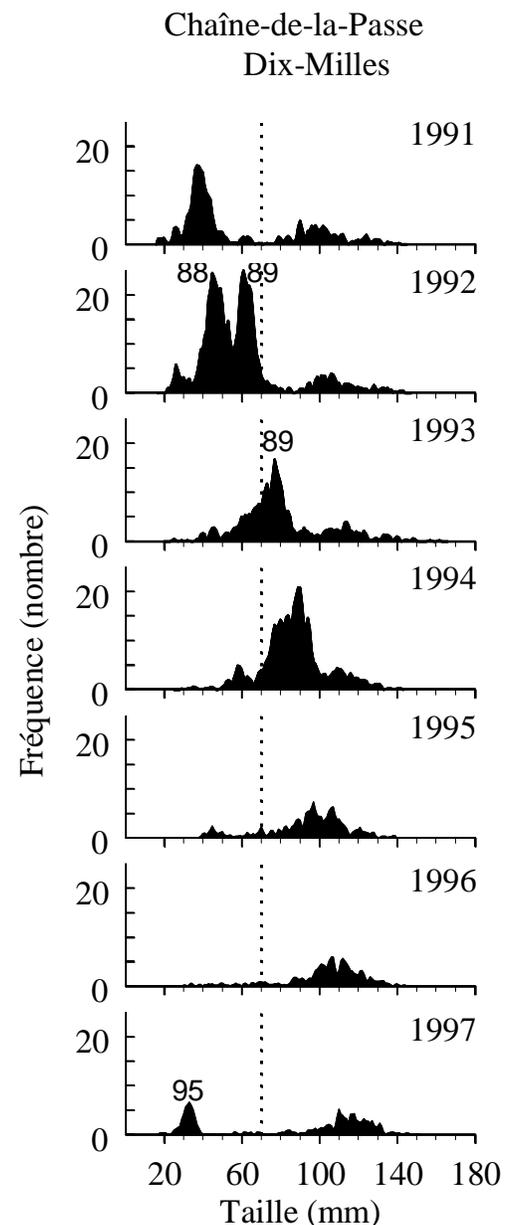


Figure 4. Structures de taille des pétoncles géants échantillonnés aux Îles-de-la-Madeleine lors des relevés de recherche.

recrues est semblable mais avec un délai de 2 ans, ce qui correspond au temps nécessaire pour que les prérecrues puissent atteindre la taille de recrutement à la pêche.

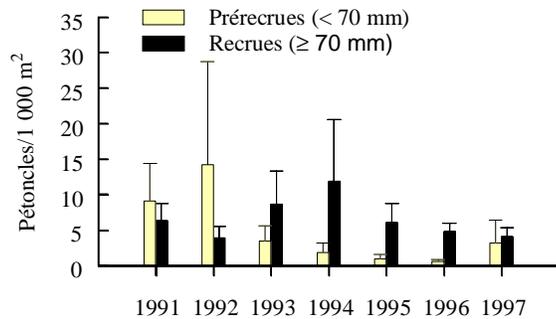


Figure 5. Densité ( $\pm 2$  erreurs type) de pétoncles géants échantillonnés aux Îles-de-la-Madeleine lors des relevés de recherche.

Il est possible d'estimer la mortalité totale du pétoncle aux Îles en suivant d'année en année la survie de chacune des cohortes sur les relevés de recherche. De façon générale, la mortalité totale est relativement faible. Cependant, quand on examine seulement les gisements qui sont activement exploités, la mortalité est localement extrêmement élevée, et correspond à un taux d'exploitation d'environ 85%.

Il est possible d'obtenir, à partir des relevés de recherche, un indice d'abondance des prérecrues âgées de 2 ans. Cet indice peut servir à prédire l'abondance des recrues qui seront disponibles à la pêche 3 ans plus tard, soit à l'âge de 5 ans. Cet indice, qui s'est

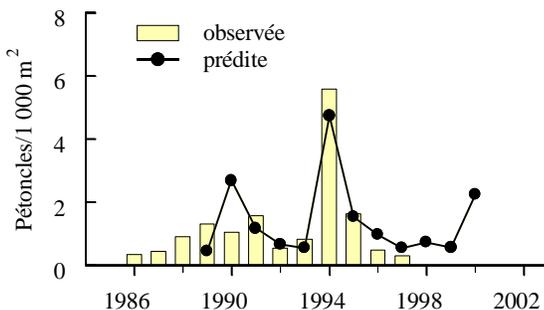


Figure 6. Densité de recrues de 5 ans, valeur mesurée lors des relevés de recherche et valeur prédite à partir du nombre de prérecrues de 2 ans observée 3 ans plus tôt lors des relevés de recherche.

avéré fiable jusqu'à maintenant, prévoit un recrutement faible pour 1998 et 1999, mais un peu plus élevé pour l'an 2000 (Figure 6).

### Perspectives

L'abondance des stocks de pétoncles sur les sites traditionnels de pêche des Îles-de-la-Madeleine est très faible en 1997. D'après nos relevés de recherche, la biomasse exploitable est au plus bas niveau depuis 1984. On estime qu'elle ne représente que le dixième de ce qu'elle était à la fin des années 1960. Le recrutement est très faible. Les dernières classes d'âge importantes qui ont recruté à la population sont celles de 1988 et 1989. Depuis ce temps, il n'y a pas eu de recrutement significatif. Une seule cohorte de prérecrues (celle de 1995) est présente dans la population, mais son abondance est beaucoup plus faible que celles de 1988 et 1989. Cette cohorte recrutera à la pêche vers l'an 2000 ou 2001.

En 1997, tous les fonds de pêche traditionnels ont été exploités. Les derniers secteurs qui avaient été fermés à la pêche à partir de 1993 ont été exploités en 1997. Ils ont été complètement vidés de pétoncles, les taux d'exploitation atteignant localement 85%. L'effort de pêche de la flotte est beaucoup trop élevé pour la productivité des gisements de pétoncles des Îles-de-la-Madeleine. Pour suivre la philosophie de gestion utilisée sur la Moyenne Côte-Nord, il faudrait réduire l'effort de pêche d'environ 5 fois. Malgré de nombreuses recommandations en ce sens, l'effort de pêche n'a jamais été réduit.

Il y a de sérieuses craintes quant à la conservation de ce stock. La biomasse est à son plus bas niveau et, en l'absence de recrutement, il n'y aura pas de reconstruction du stock reproducteur à courte échéance. Toute exploitation commerciale va entraîner un déclin additionnel de la biomasse reproductrice à des niveaux jamais observés jusqu'à

maintenant. Nous recommandons donc qu'il n'y ait aucune pêche au pétoncle sur les fonds du Sud-Ouest, de la Chaîne-de-la-Passe, du Dix-Milles et de l'Étang-du-Nord, tant que la biomasse reproductrice ne sera pas reconstruite. De plus, la pêche devrait être fermée à partir de la mi-août pour protéger les juvéniles lors de la fixation.

### ***Gaspésie (Zones 19A, 18B, et 17A)***

La Gaspésie regroupe trois unités d'exploitation, soit les zones 19A, 18B et 17A. En 1997, la zone 19A compte six permis de pêche. La pêche y est permise de 5 à 19 heures, du lundi au samedi entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 septembre. Dans la zone 18B, il y a deux permis avec des quotas individuels. Dans la zone 17A, il y a un seul permis. Il n'y a pas de saison ni horaire de pêche dans ces deux dernières zones.

Les débarquements de la Gaspésie proviennent surtout de la baie des Chaleurs (zone 19A) et de l'île d'Anticosti (zone 18B) (Figure 7). La pêche dans la baie des Chaleurs est orientée principalement sur le pétoncle géant. Par contre, à l'île d'Anticosti et sur la rive nord de la Gaspésie, c'est le pétoncle d'Islande qui est exploité.

Dans la zone 19A, les débarquements ont été relativement stables depuis 1991 (Figure 7). L'arrivée occasionnelle de nouveaux pêcheurs (transfert de permis) a été responsable des fluctuations de l'effort. En

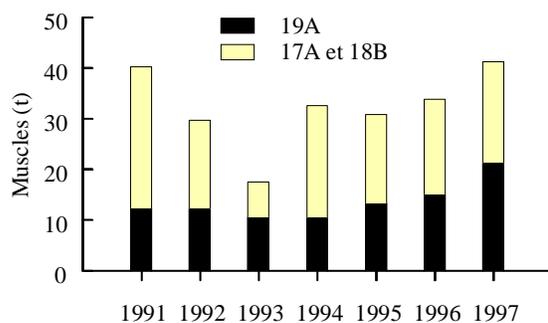


Figure 7. Débarquements de pétoncles.

Tableau 2. Prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague).

	17A	18B	19A
1991	1,07		0,88
1992	1,67	0,92	0,93
1993	1,51		0,96
1994	2,06	2,71	0,74
1995	1,57	0,98	0,73
1996	1,27	1,19	0,71
1997	0,99	1,32	0,94

1997, les débarquements ont augmenté pour atteindre leur plus haut niveau depuis 1987, soit 21,4 t de muscles.

Les prises par unité d'effort ont également connu des variations de faible amplitude durant cette période (Tableau 2). De 1994 à 1996, les prises par unité d'effort étaient basses mais relativement stables. En 1997, les prises par unité d'effort sont revenues au même niveau que 1992 et 1993.

Les structures de taille des pétoncles des échantillons commerciaux de la zone 19A indiquent que la taille moyenne des pétoncles qui contribuent à la pêche est nettement plus faible en 1996 et 1997 (Figure 8). Cette tendance est causée par un plus grand effort de pêche dans la baie des Chaleurs, ce qui s'est traduit par une exploitation intensive des gros pétoncles et un redéploiement de l'effort de pêche sur les cohortes plus jeunes.

L'impact de cette augmentation de l'effort se fera probablement sentir bientôt puisqu'il n'y a pas d'indication à l'effet qu'il y ait eu un fort recrutement depuis les 10 dernières années. Les prises par unité d'effort risquent donc de baisser.

Au nord de la péninsule gaspésienne (zone 17A), les débarquements sont faibles et il y a une baisse des PUE depuis 1994 (Figure 7; Tableau 2). Depuis quelques années, la

contribution provenant du sud-ouest de l'île d'Anticosti (zone 18B) est variable. L'exploitation de cette zone est récente et la pêche y est encore en développement. Dans ces 2 zones, l'indice de prérecrutement et celui de la mortalité (% claquettes) sont stables. Il y a toutefois une diminution de la taille des captures depuis 1996 dans 17A et depuis 1994 dans 18B.

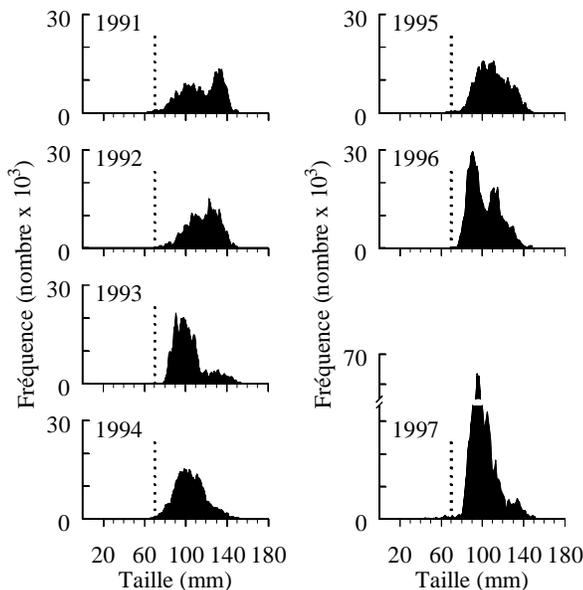


Figure 8. Structures de taille des pétoncles géants de la zone 19A selon l'échantillonnage commercial.

### Perspectives

Les fluctuations récentes des débarquements de pétoncles de la Gaspésie s'expliquent surtout par l'exploitation ponctuelle du pétoncle d'Islande dans le sud-ouest de l'île d'Anticosti. Les débarquements de la baie des Chaleurs sont relativement constants, les quelques variations étant attribuables à des changements du patron de pêche et aux fluctuations d'abondance du recrutement.

L'absence de forts recrutements au cours des 10 dernières années laisse présager que l'abondance des stocks de pétoncles de la baie des Chaleurs ne devrait pas s'améliorer au cours des prochaines années.

L'augmentation de l'effort de pêche observée depuis quelques années risque d'être néfaste pour la population de pétoncles de la zone 19A. Nous recommandons donc dans ce cas de ramener les débarquements au niveaux observés entre 1990 et 1994. De plus, la pêche devrait être fermée à partir du début d'août pour protéger les juvéniles lors de la fixation.

La situation dans les zones 18B et 17A est moins préoccupante pour l'instant, compte tenu de la faible pression de pêche dirigée vers cette ressource.

### Côte-Nord

La Côte-Nord est subdivisée en 11 zones de pêche distinctes qui sont réparties entre l'embouchure du Saguenay et Blanc-Sablon. Les débarquements de la Côte-Nord sont d'environ 180 t de muscles en 1997. Ils proviennent surtout de la Moyenne Côte-Nord, puis par ordre d'importance, de la Basse Côte-Nord et de la Haute Côte-Nord.

### Zones 16A, 16B et 16C

Les débarquements de ces zones, qui correspondent sensiblement à la Haute Côte-Nord, sont constitués de pétoncles d'Islande. Cette pêcherie est exploitée par cinq pêcheurs et l'effort de pêche y est faible. Ces zones sont gérées par le contrôle du nombre de permis. Les fluctuations des prises par unité d'effort et des débarquements reflètent le patron de pêche dans les zones 16A, 16B et 16C (Figure 9; Tableau 3). Il y a peu ou pas de débarquements officiels dans les zones 16A et 16B depuis 1995.

Tableau 3. Prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague).

	16A	16B	16C
1991		4,16	2,78
1992	0,80	2,25	4,34
1993	0,76	1,82	2,94
1994	1,23	2,80	1,89
1995		1,38	7,60
1996		1,00	7,86
1997			5,71

La découverte d'un nouveau gisement dans la zone 16C explique la hausse des débarquements et des prises par unité d'effort depuis 1995. La vente des pétoncles en coquille (vivants) est également responsable en partie de l'augmentation des rendements, compte tenu qu'il n'y a pas d'écaillage sur les navires.

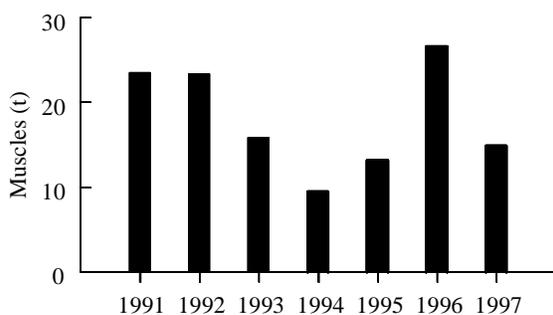


Figure 9. Débarquements de pétoncles des zones 16A, 16B et 16C.

Les structures de tailles des échantillons commerciaux sont caractérisées par des pétoncles d'environ 80 mm de coquille.

### Perspectives

Les résultats des explorations réalisées et l'état actuel de la pêche laissent supposer que le potentiel des zones 16A, 16B et 16C est limité. Les zones 16A et 16B sont peu exploitées depuis plusieurs années. Cependant, on observe une forte augmentation de l'effort de pêche dans la zone 16C. Dans ce dernier cas, il serait

préférable de mettre rapidement en place des balises à l'exploitation afin d'éviter une surexploitation locale.

### Zones 16Do, 16De, 16G, 16E et 18A

Sept pêcheurs ont accès à la zone 16De et 16Do, neuf à 16G et 18A, et quatre à 16E. Chacune de ces zones, qui correspondent approximativement à la Moyenne Côte-Nord, est contingentée et l'effort de pêche y est régi sur une base journalière et saisonnière. Cette région est la plus productive du Québec, les débarquements de pétoncles d'Islande y ayant connu une forte hausse depuis le début des années 1980.

La baisse de l'effort a été importante depuis 1990. Elle est reliée à la mise en place de contingents individuels en 1991, la réduction de saisons de pêche dans toutes les zones et à la diminution des contingents dans 16D en 1993. La subdivision de la zone 16D en 16Do et 16De, la baisse des quotas dans 16De et 16G et la hausse des quotas dans 18A en 1996 ont également affecté le niveau d'effort. Par contre, les changements ont été mineurs en 1997, car il n'y a eu qu'une légère baisse des quotas dans 16De.

Le volume débarqué a atteint un sommet historique de près de 300 t de muscles en 1990 (Figure 10). En 1991, les débarquements ont subi une baisse importante, surtout dans la zone 16De. De 1993 à 1995, les débarquements des zones 16De, 16G et 16E ont été relativement

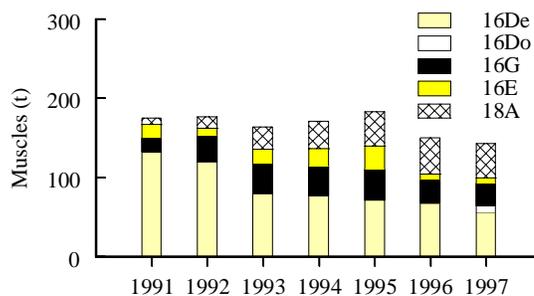


Figure 10. Débarquements de pétoncles.

stables. En 1997, les débarquements de ce secteur ont atteint environ 143 t de muscles, les plus gros débarquements provenant des zones 16De et 18A.

Depuis 1994, on observe une baisse continue des prises par unité d'effort dans 16De et 16E. En 1997, les prises par unité d'effort ont augmenté dans les zones 16G (13 %) et 16Do (45 %), puis diminué dans 18A (28 %). À l'exception de la zone 16Do qui est en début d'exploration, les prises par unité d'effort diminuent d'ouest (16De) en est (16E) en raison des variations locales de la productivité (Tableau 4).

Tableau 4. Prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague).

	16Do	16De	16G	16E	18A
1991		6,51	5,16	3,45	7,00
1992		7,15	6,31	4,16	5,35
1993		6,83	5,76	3,16	4,90
1994		7,84	5,31	3,01	4,74
1995		6,87	4,31	2,63	5,49
1996	1,46	6,26	4,25	1,92	5,94
1997	2,66	5,63	4,90	1,89	4,31

Le taux de mortalité (% de claquettes) mesuré à partir de l'échantillonnage commercial a presque doublé de 1995 à 1996 dans 16D et 16G (Figure 11). La mortalité naturelle était passée durant cette période de 20 % à près de 40 % dans ces deux zones. En 1997, le taux de mortalité a été inférieur à 24 % et il a diminué dans la majorité des zones. Les résultats préliminaires de travaux en cours semblent indiquer que l'indice utilisé surestimerait la mortalité.

En 1997, la taille des pétoncles dans les échantillons commerciaux dans les zones 16G et 18A est un peu plus petite. Pour les autres zones, la taille des pétoncles pêchés est stable. Toutefois, il existe des différences

notables entre les zones qui se traduisent par une diminution de la taille moyenne, d'ouest (16De) en est (16E), et du nord (16De) au sud (18A).

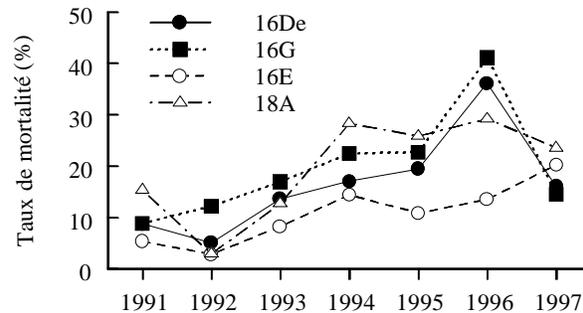


Figure 11. Taux de mortalité naturelle des pétoncles d'Islande selon l'échantillonnage commercial.

### Perspectives

Actuellement, il est impossible de déterminer précisément la situation de la pêche dans chacune des unités de gestion, d'autant plus que les zones 16Do et 16E sont encore peu explorées. La réduction de l'effort de pêche depuis l'adoption des contingents individuels en 1991 et la mise en place de nombreuses zones ont permis de répartir l'exploitation sur un plus grand territoire.

Même si la productivité des gisements de pétoncles de Moyenne Côte-Nord semble élevée, il reste que ces gisements sont sensibles à une pêche intensive. Les baisses des taux de capture en 1997 par rapport aux données historiques dans les zones 16De, 16G et 18A indiquent d'être très vigilant.

### Zones 16H, 16F et 15

Il y a 34 permis émis à l'est de Natashquan et tous donnent accès aux zones 15 et 16F. Un pêcheur de la zone 15 et deux de la zone 16E ont également accès à la zone 16H. Historiquement, les débarquements de ce secteur étaient en majorité composés de pétoncles géants. Or, depuis 1992, les prises

de pétoncles d'Islande en provenance de l'extrémité ouest de la zone 15 et des zones 16F et 16H ont pris une plus grande importance.

Les débarquements ont augmenté de 1990 à 1992 et se sont maintenus relativement élevés en 1993 et 1994 grâce aux débarquements de pétoncles d'Islande provenant des zones 16F et 16H. La baisse des captures dans la zone 16F en 1994 et 1995 est associée à la baisse des prises par unité d'effort, (Figure 12; Tableau 5). En 1997, les débarquements ont augmenté dans les zones 16H et 15 par rapport aux résultats de 1996. Les prises par unité d'effort ont aussi augmenté en 1997. Il n'y a aucune pêche commerciale dans 16F depuis 1996.

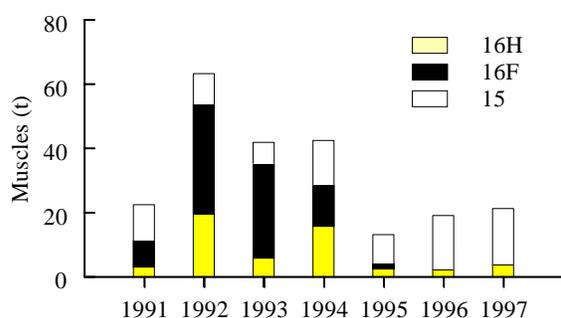


Figure 12. Débarquements de pétoncles.

Tableau 5. Prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague).

	16H	16F	15
1991	5,64	4,51	0,67
1992	4,15	2,91	1,00
1993	2,58	2,75	1,14
1994	3,27	2,20	1,49
1995	2,15	1,40	1,12
1996	2,27	0,00	1,09
1997	2,75	0,00	1,45

### Perspectives

L'état des connaissances sur le pétoncle de la Basse Côte-Nord empêche de statuer sur l'état de la ressource. Les caractéristiques

biologiques du pétoncle, sa distribution contagieuse et les mortalités massives observées sur certains sites de pêche rendent cette espèce très fragile à la surexploitation. Pour l'instant, il n'est pas approprié d'augmenter l'effort de pêche sur le pétoncle géant de la zone 15 compte tenu des problèmes de mortalité observés sur la Basse Côte-Nord.

### Pour en savoir plus:

Giguère, M. et S. Brulotte .1997. État des stocks de pétoncle des eaux côtières du Québec. Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Document de recherche 97/80.

### Préparé par:

Michel Giguère

Tel: (418) 775-0622

Fax: (418) 775-0740

Courrier électronique : [giguerem@dfo-mpo.gc.ca](mailto:giguerem@dfo-mpo.gc.ca)

### Publié par le

Bureau régional des évaluations de stocks,  
Ministère des Pêches et des Océans,  
Institut Maurice-Lamontagne,  
C.P. 1000, Mont-Joli,  
Québec, Canada  
G5H 3Z4

Courrier électronique : [Stocksr1@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Stocksr1@dfo-mpo.gc.ca)

ISSN 1480-4921

On peut obtenir des copies supplémentaires à l'adresse ci-dessus.

The English version of this document is available at the above address.



[www.qc.dfo-mpo.gc.ca/iml/fr/intro.htm](http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/iml/fr/intro.htm)



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Sciences

Science